

Didier Le Gac

Député
3^e circonscription du Finistère

Renaissance
MAJORITE PRÉSIDENTIELLE

didier.legac@assemblee-nationale.fr • www.didierlegac.bzh

Communiqué de Presse

22 novembre 2022

Vote de la LOPMI à l'Assemblée : Plus de policiers et de gendarmes sur le terrain

Le député Didier Le Gac se félicite du vote de la LOPMI 2023-2027, adoptée aujourd'hui en fin d'après-midi à l'Assemblée nationale.

Cette Loi d'Orientation et de Programmation du Ministère de l'Intérieur fixe ainsi les grandes orientations de l'action du ministère pour les 4 années à venir, mais également les moyens humains, juridiques, budgétaires et matériels nécessaires à sa réalisation.

Avec ce texte le Gouvernement répond aux préoccupations de nos forces de l'ordre, en investissant dans l'équipement et l'immobilier, mais aussi dans le numérique, pour une plus grande proximité des services et pour mieux prévenir les menaces et les crises.

Ainsi, avec un budget en hausse de 15 milliards d'euros sur les cinq prochaines années la "révolution numérique" du ministère pourra être assurée : modernisation des moyens de lutte contre la cybercriminalité, développement des téléprocédures notamment.

L'amélioration de l'accueil des victimes et de la lutte contre les violences intrafamiliales constituent également un objectif fort de la LOPMI.

Surtout, le député note l'objectif du doublement de la présence des policiers et gendarmes sur la voie publique. Il se félicite de la politique de recrutement ambitieuse adoptée avec la création de 8.500 postes supplémentaires sur le quinquennat.

Plus de policiers et de gendarmes sur le terrain, à Brest, en Finistère comme partout en France, est une attente forte de nos concitoyens.